



**RENAULT**

**PSA PEUGEOT CITROËN**



**Plénière du CR2PA chez Renault  
4 octobre 2011**

**Intervention commune Renault et PSA sur  
l'archivage du Dossier de Sécurité**

Réf. : 01375\_11\_00192

## Sommaire

- Les enjeux et la constitution du Dossier de Sécurité
- La situation actuelle
- Les besoins en matière d'archivage
- Les questions majeures à traiter

## Les enjeux et la constitution du Dossier de Sécurité (1)

- Une exigence interne incontournable : la sécurité de nos véhicules et de nos produits associés.
- Une obligation de ne mettre sur le marché que des produits sûrs. Cela impose que l'on puisse prouver que toutes les dispositions nécessaires sont mises en œuvre.
  - En cas d'attaque médiatique, demande d'autorités judiciaires ou autre, class action,...
- Des exigences issues de réglementations et de normes :
  - Ces exigences sont à prendre en compte sur un périmètre mondial.
  - PSA Peugeot Citroën et Renault participent activement aux initiatives internationales visant à garantir la sécurité des véhicules de plus en plus complexes (réglementations, ISO 26262, etc.)

## Les enjeux et la constitution du Dossier de Sécurité (2)

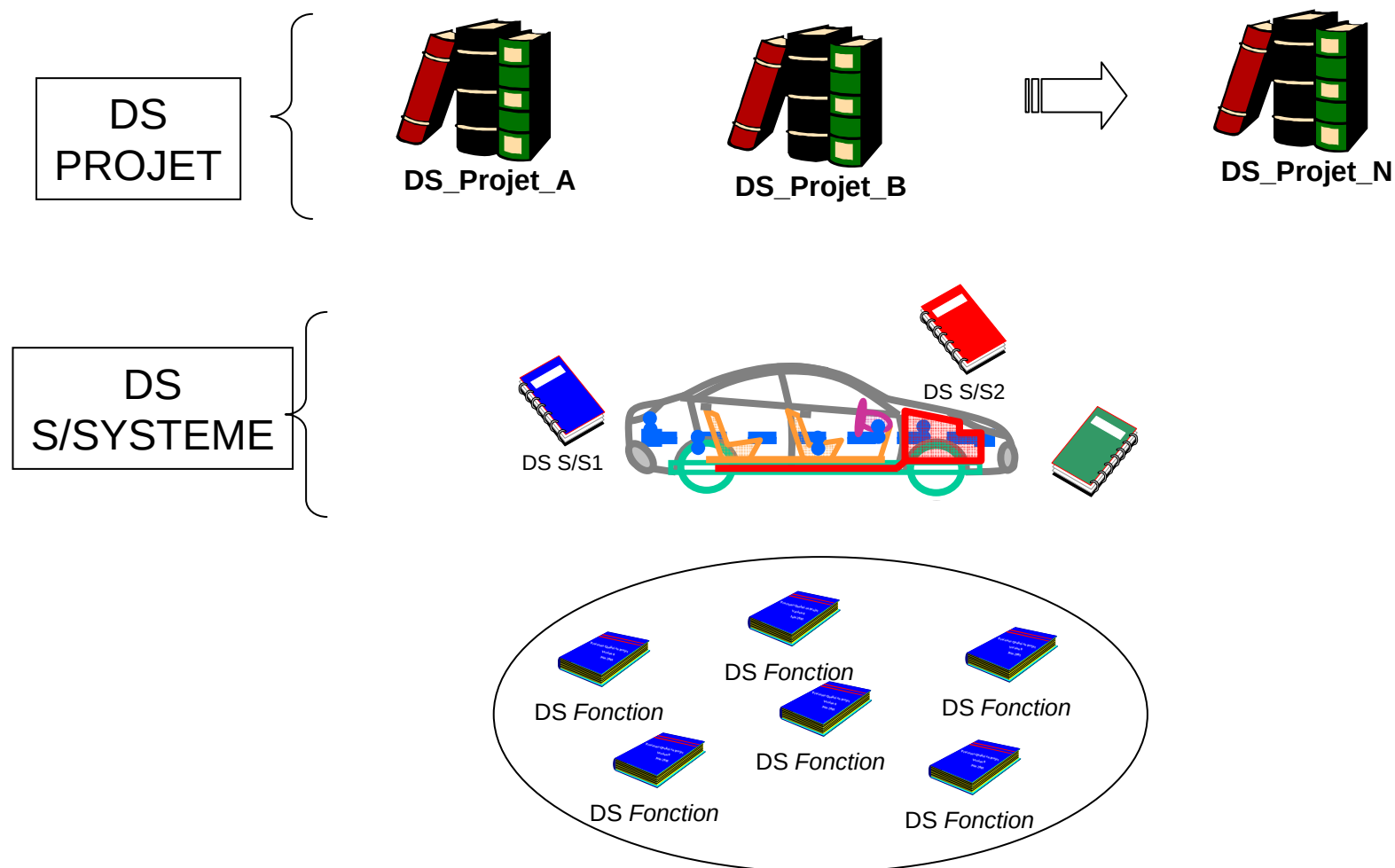
- Le Dossier de Sécurité est le recueil des documents qui, pour un projet donné, permet de tracer les justificatifs de conception sur toute le cycle de vie du produit (R&D, fabrication, vente, après vente ...) , et d'établir cette preuve : tous les choix de conception produit / process garantissant la sécurité des clients ou tierce personne.

**Le dossier de sécurité d'un projet est l'ensemble des documents qui fournit les preuves tangibles des activités effectuées et/ou des résultats obtenus :**

- entre 50 et 1000 documents par projet véhicule.
- Il peut faire appel aux autres documents de la conception (10000 documents)
- Des documents externes (on sait qu'ils existent, ils peuvent être contractuels, on peut les demander mais on ne les a pas,...)

**Le dossier de sécurité n'impose pas de formalisme spécifique. Il s'appuie sur les documents réalisés dans le cadre du processus de conception sûre.**

## Les enjeux et la constitution du Dossier de Sécurité (3)



## Les enjeux et la constitution du Dossier de Sécurité (4)

- L'archivage qui doit assurer la conservation et la restitution de ce Dossier de Sécurité devient donc un des éléments majeurs à mettre en œuvre afin de conserver au juste nécessaire, de préserver et retrouver les informations avec leur contexte d'origine :
  - Les justificatifs produits couvrent des risques lors de l'utilisation des véhicules, donc après le lancement commercial (et jusqu'à la fin de vie du véhicule).
  - C'est donc l'archivage de ces justificatifs qui permet de répondre aux demandes de justification a posteriori des choix et décisions qui peuvent engager la responsabilité de l'entreprise.
  - Cela impose d'archiver des documents de « bonne qualité ».
  - Il faut distinguer ce qui n'est pas spécifique au projet (documents génériques comme règles métiers, normes, ....), mais ces documents doivent être disponibles et donc archivés.

## La situation actuelle

### ■ Besoin :

- Disposer de documents avec une bonne qualité des écrits.
- Une fois obtenues les preuves souhaitées, pouvoir les capter en considérant la gestion de configuration, archiver, et détruire.
- Gérer les règles de destruction dont arrêt de la procédure de destruction.
- Maîtriser la multiplicité (propre à la R&D) de systèmes informatique (autre que la Gestion documentaire) :
  - Extraction technique
  - Comment la relire à long terme
  - La preuve doit être probante. Attention à la transformation qu'on en a faite.

## Les besoins en matière d'archivage (1)

- La gestion documentaire est un préalable.
- L'archivage du Dossier de Sécurité s'appuie sur une véritable démarche de « records management ».

En effet, c'est le bien le processus dans son ensemble qui doit être pris en compte, avec des besoins à répercuter tant dans les procédures et outils qui produisent les documents, que dans le système d'archivage.

- Etape 1 : Identifier les activités et les acteurs contributeur au Dossier de Sécurité
- Etape 2 : Lister et sélectionner les documents à prendre en compte dans le système d'archivage (en fonction des besoins d'information des équipes, de la réglementation en vigueur et du risque qu'il y aurait à ne pas produire tel ou tel document )
- Etape 3 : Déterminer la/les durée(s) de conservation
- Etape 4 : Déterminer les règles d'accès aux documents et plus largement les responsabilités de gestion de ces documents (transfert de responsabilité)
- ... / ...



## Les besoins en matière d'archivage (2)

- Etape 5 : Mettre en œuvre le système global (modalités d'entrée des documents dans le système d'archivage, de classement, d'indexation, de recherche/consultation, de stockage et la gestion des évènements du cycle de vie)
- Etape 6 : Auditer par des exercices réguliers la bonne mise en œuvre du système

### ■ Garantir la force probante du document

- Le capter au bon moment
- Tracer tous les évènements sur le document
- Garantir l'intégrité du document

## Les besoins en matière d'archivage (3)

- En synthèse, il faut pouvoir :
  - Archiver au juste nécessaire
  - Sécuriser les documents au plus tôt dans les processus métier (on connaît l'efficacité des actions du type « on archivera tout une fois le projet terminé », « on organisera un retour d'expérience » ...)
  - Indexer les documents à archiver avec des métadonnées nécessaires à leur exploitation future (exemples : les événements redoutés clients, code projet, code véhicule, code fonction ...)
  - Permettre l'exploitation de records suivant une logique dynamique

## Les questions majeures à traiter (1)

- Mise en place de l'organisation et de la méthodologie pour archiver (au sens « records management ») les documents du Dossier de Sécurité
  - Accompagner le changement (il faut garantir la qualité du livrable)
  - Déployer progressivement (par métier, par nouveau projet véhicule ...)
  - Conforter les prérequis (gestion documentaire, gestion de configuration, ...)
- Des questions propres à la complexité du produit automobile :
  - Comment décomposer un véhicule ? (comment articuler les liens véhicules, moteurs, boîte de vitesses, fonctions, ...)
  - Comment gérer toutes les versions ? Faut-il toutes les archiver ? Comment assurer une gestion en configuration (la cohérence des documents archivés les uns avec les autres)
  - Beaucoup de tiers externes : comment traiter cette information avec le respect de nos exigences (gestion de configuration, ...)

## Les questions majeures à traiter (2)

- Des questions sur le processus :
  - A partir de quel évènement créer un record ?
  - Comment prendre en compte les évolutions du produit après sa commercialisation (dans le Dossier de Sécurité) ?
- Quelle(s) durée(s) d'archivage ?
- Comment garantir la pérennité d'un record durant toute sa période de conservation ?
  - Quel format pour les documents bureautique (le PDF/A ?)
  - Mais pour les CAO ? Pour les nomenclatures ? ...